Vol. XXXIII | Saint-Boniface, Manitoba, 31 Aout 1904 | No. 42

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)....... 2.50

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne..........12 cents
Chaque insertion subséquente........ 8 "
N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

"LE MANITOBA" est publié et imprimé tous les mercredis par ANT. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, doivent être adressées:
LE MANITOBA,
Saint-Boniface, Manitoba,
Canada.

LA GUERRE

On estime qu'il y a à Port Arthur tout près 100,000 Japonais outre les équipages de la flotte de l'amiral Togo.

La garnison qui a nécessairement fait des pertes sérieuses durant le siège, ne doit pas être aujourd'hui de plus de 20,000 hommes. Il nous semble impossible qu'elle soit capable d'une très longue résistance.

Port-Arthur pris, toute la péninsule de Liao-Yang jusqu'à Liao-Yang, sera entre les mains des Japonais qui, une fois le Gibraltar russe entre leurs mains, dirigeront toutes leurs forces contre l'armée du général Kouropatkine.

Les Japonais doivent avoir des armées d'environ 500,000 hommes sur les champs de bataille.

Nous serions étonnés que la Russie eût plus de 225,000 à 250,000 soldats en Asie.

Toutes les dépêches adressées par les officiers russes à l'Empereur, ou au bureau de la guerre, porte le même cachet: "en face de forces supérieures, nous avons dû retraiter, etc.

Les probabilités, à notre sens, sont que Kouropatkine sera obligé de retraiter peut-être jusqu'à Harbin.

Nous ne croyons pas qu'il prenne la responsabilité de démolir, ou de laisser démolir par les Japonais, la très belle ville de Muckden. Cependant, il ne faut pas oublier que les Russes brûlèrent Moscou pour vaincre Napoléon 1er.

Les Japonais ne peuvent à l'approche de l'hiver s'aventurer plus loin que Muckden.

De très grandes difficultés attendent les armées du Mikado durant les mois froids qui s'a[...] Chine est sympathique au Japon, les Chinois fourniront autant d'approvisionnements qu'ils le pourront, sans s'exposer à se mettre en mauvaise posture auprès des Puissances.

En résumé, la Russie a perdu la première partie. Pour gagner la seconde, il lui sera nécessaire de faire des efforts extraordinaires.

La Mandchourie, un très beau et très fertile pays, où la Russie a englouti des millions, lui échappe, temporairement au moins.

Tout indique à l'heure actuelle que la guerre sera longue, très longue.

Jeffries-Munro

Ces deux champions boxeurs se sont rencontrés vendredi à Chicago. Munro a été roulé dans deux rondes. Jeffries y a gagné $40,000.

Le télégraphe a transmis cette nouvelle à toute l'Amérique, le soir même de la bataille.

Pourtant Jeffries et Munro ne sont que des hommes à instinct de brute. Le sport en général est beau et bon; mais la boxe est un petit métier!

Defalcation

Mel Bartlett, employé aux statistiques, au département de l'agriculture, à Winnipeg, vient d'être arrêté sous accusation d'avoir fraudé le trésor public pour un montant de huit à dix mille piastres. Le jeune homme avait bonne réputation et la révélation de ses méfaits cause une surprise universelle.

NOTRE TRAMWAY

Il est réellement pénible d'avoir à revenir si souvent sur ce sujet.

La compagnie des chars électriques se moque de nous sans raison; et les étrangers qui visitent Saint-Boniface se moquent de nous avec raison.

En vertu de contrats bien définis nous devions avoir dès l'automne dernier, une communication ininterrompue avec Winnipeg; on devait nous supprimer le péage du pont Norwood; on devait nous donner un char, non pas luxueux, mais convenable. Il y a de cela dix mois.

Où en sommes-nous aujourd'hui? Nous n'avons encore rien de tout cela.

La Compagnie argue certaines difficultés avec la compagnie du pont Norwood et avec le département des Chemins de Fer. Toutes ces choses auraint dû être prévues et arrangées avant la signature des contrats. On se fie à notre endurance et à notre patience traditionnelles.

Nous avons entendu dire ces jours derniers, que tout était près de se règler d'une façon satisfaisante. Est-ce sérieux, ou est-ce du *taffy*, comme par le passé?

COF

A une assemblée régulière de la Cour Taché No. 252 de l'Ordre des Forestiers Catholiques tenue mercredi le 27 août dernier la résolution suivante a été adoptée.

Proposé par le Frère Secrétaire Archiviste [...]

1o. Que la Cour Taché No. 252 de l'Ordre des Forestiers Catholiques a appris avec profonde douleur la mort de Madame Michel Cyr, mère des Frères Chef Ranger, J. E. Cyr, Méderic Cyr, et belle-mère du Frère Vice Chef Ranger.

2o. La Cour envoie aux Frères éprouvés l'expression la plus sincère de ses profondes sympathies.

3o. Qu'un bouquet spirituel de vingt messes soit deposé sur la tombe de la défunte.

4o. Que copie de la présente soit transmise à la famille et à la presse.

J. A. PRENDERGAST,
Sec.-Archiviste.

Nous offrons nous aussi nos condoléances à la famille en deuil. Madame Cyr à eu a ses funérailles un imposant cortège qui témoigne de l'estime en laquelle on la tenait à Saint-Boniface.

Appreciation Eclairée

Dans le discours qu'il a prononcé récemment après la distribution des prix aux élèves des Frères des Ecoles Chrétiennes de la paroisse Ste-Anne, à Fall-River Mgr Strang a donné à ses auditeurs d'excellents conseils en ce qui regarde la langue française

L'éminent prélat a dit entre autre excellentes choses que tous les citoyens franco-américains devraient avoir à cœur la conservation de leur langue maternelle.

"Soyez fiers, s'est-il écrié, de parler le français, l'idiome de vos ancêtres, qui a joué un si grand rôle dans les affaires de l'Europe et que toute société policée se pique de savoir."

S'adressant ensuite à l'auditoire dans la langue de Shakespeare, Mgr Stang a fait observer que toute opposition à l'enseignement du français ne pouvait se manifester que "dans les milieux où l'on ne pense pas."

L'Indépendant qui signale ce fait intéressant, ajoute:

"A cette mémorable réunion on remarquait un grand nombre de notabilités ecclésiastiques et laïques de langue anglaise.

Le Manitoba.

Mercredi, 31 Aout 1904

Ou est le Fanatisme? Ou est la Veulerie?

Tel est le titre d'un article du *Soleil* de Québec en réponse au nôtre du 10 du courant.

Nous avions pourtant, il nous semble, parlé assez clairement pour être compris même par une personne d'une intelligence ordinaire.

Le rédacteur du *Soleil* n'a cependant pas saisi notre pensée. Nous le regrettons énormément, et bien que son article ne vaille seulement pas la peine d'une réponse, nous allons cependant nous mettre encore une fois à contribution pour lui.

Nous avons dit et nous répétons que la presse libérale française fait preuve en ce moment d'un fanatisme outré et perfide contre les chefs conservateurs anglais et français, parceque ces derniers ont assez de dignité pour ne pas s'aplatir devant l'idole dont le nom est effrontement exploité afin de détourner l'attention de l'électorat des inepties d'un règne qui doit conduire le pays à la ruine.

Nous avons dit et nous répétons aussi que cette même presse libérale française a toujours été et est encore d'une veulerie qui n'a d'égale que son mépris des droits sacrés et inaliénables des canadiens-français et des catholiques de la Province du Manitoba.

Le Canada est un pays mixte. Anglais et français, catholiques et protestants ont des droits égaux et inattaquables.

Le canadien-français est chez lui au Canada, son seul pays.

L'anglais est aussi chez lui puisque nous sommes tous des sujets britanniques dans une colonie de l'Angleterre.

Nous formons deux groupes distincts par la langue et la religion, mais nous pouvons nous [illegible] ressources nationales, l'agrandissement de notre territoire, la formation d'un pays riche et prospère et d'un Canada puissant.

Nous ne pourrons y arriver cependant qu'en autant que chaque élément aura le cœur à la bonne place, une légitime fierté au moment précis où il faut en avoir, le respect des autres en même temps que le respect de soi-même.

L'anglais protestant qui enfourche à tout moment le cheval du fanatisme et qui s'emballe chaque fois qu'il voit un français et un catholique, devrait recevoir de ses compatriotes le juste châtiment que son farouche égoisme mérite.

Le Canadien-français qui oublie les principes de l'honnêteté et de la justice jusqu'au point d'accuser de traîtres ceux qui ont été ses défenseurs et qui ont donné leur vie politique pour protéger la constitution contre les empiètements de ses persécuteurs, pour la seule raison que ces hommes sont anglais et protestants ou parcequ'ils sont leurs alliés, mérite d'être flagellé et marqué au front par ses compatriotes.

L'éducation d'un peuple doit être basée sur des principes solides et non sur l'exaltation des passions.

Les journaux sont de nos jours de grands éducateurs du peuple; ce sont eux qui dans une large mesure entraînent les masses vers le bien ou vers le mal; ils entrent dans tous les foyers, dans la maison du pauvre comme dans les salons les plus somptueux. Ils font et défont les réputations; ils forment le jugement de la nation dont l'intelligence est éclairée ou obscurcie par l'exposé de leurs principes et de leurs doctrines.

Le journaliste malhonnête, qui oublie sa haute mission jusqu'au point de se servir de la calomnie pour soulever l'opinion publique contre ses adversaires, commet un crime de lèse-nation.

Or, en ce moment, à la veille du jour où le peuple canadien sera vraisemblablement appelé à se prononcer sur une des questions financières les plus importantes qui se soient encore présentées, les journaux libéraux de la province de Québec, se sentant incapables de défendre la folie monumentale de leurs chefs, se liguent pour fanatiser l'électorat par des appels à ses susceptibilités de race; ils laissent à peu près de coté les questions politiques et poussent à l'idolatrie d'un homme; ils voudraient incarner toute la nationalité canadienne-française dans cet homme.

Eh bien! qu'a-t-il fait cet homme? A quelle heure de sa vie l'avez-vous vu se lever dans la défense de nos droits nationaux et religieux? Où et comment a-t-il jamais pris en main la cause de ses compatriotes persécutés et spoliés dans leurs libertés les plus chères.

Est-ce au moment où son allié Greenway cherchait à nous écraser? Est-ce au moment où il étouffait de ses propres mains la mesure de vie qui nous était offerte par un chef anglais et protestant.

Est-ce au moment ou le parti conservateur-anglais et français se rangeait autour de la constitution du pays pour la protéger contre des exploiteurs éhontés tels que Greenway, Sifton et consorts?

Où sont-ils les traîtres?

Les trouverez-vous chez les conservateurs, qui ont quitté le pouvoir plutôt que de commettre l'infamie dont les libéraux n'ont pas eu peur? Ne les découvrirez-vous pas plutôt dans les rangs de ceux de nos compatriotes dont la veulerie—oui, la veulerie—a été l'aide le plus puissant que le fanatisme ait pu trouver pour l'exécution de ses plans destructeurs.

Nous avons écrit dans notre dernier article.

"Y a-t-il rien de plus blessant pour un Canadiens-français que de lire dans une feuille anglaise les appels irraisonnés aux passions de ses compatriotes contre [illegible]

"Loin de nous l'idée de vouloir empêcher l'orgueil de race où la fierté du sang.

"Il est beau de voir un peuple, quel qu'il soit, se soulever en masse contre l'oppression et braver le péril plutôt que de céder une seule parcelle de ses libertés."

A cela le *Soleil* répond:

Cela veut dire en style, moins visqueux, qu'il est beau de savoir se défendre quand on est attaqué, n'est-ce pas? C'est ce que le "Soleil" sait faire un peu, Dieu merci! et c'est ce qu'il fait, pas autre chose. Qu'on le feuillette en tout temps, on n'y trouvera ni appels aux préjugés de race où de religion, ni de fanatisme quelconque, encore moins de de veulerie.

Il faut être impudent comme on l'est au "Soleil" pour écrire de telles vantardises.

Le "Soleil" se signale surtout par ses appels aux préjugés. La religion, le patriotisme, il ose s'en parer quelquefois, mais c'est quand il espère en retirer un bénéfice de parti. Au lieu de prendre la défense de ses compatriotes bafoués par ses chefs au Manitoba, il a toujours préféré se faire le complice de ces derniers. Quand donc l'a-t-on vu réclamer de son chef canadien-français, l'exécution de sa promesse aux électeurs de St Roch, qu'avant six mois les catholiques du Manitoba seraient rétablis dans la jouissance de leurs droits

Quand donc l'a-t-on vu lever fièrement la tête en face de l'oppresseur qui nous broyait sous son talon de fer; quand donc l'a-t-on vu faire appel à ses compatriotes de la province de Québec en faveur de ses frères du Manitoba? Jamais! Jamais! Jamais!

Si l'on feuillette le *Soleil* l'on n'y trouve que le lâche abandon de toutes les causes sacrées, la fuite en face de l'attaque, la veulerie la plus humiliante, quand il aurait fallu fièrement prendre la défense de l'honneur et des libertés du peuple canadien-français; par contre, il a des torrents d'invectives contre tous ceux qui ne se prosternent pas en face de l'idole au cœur de pierre qui a préféré sa fortune politique à l'âme des enfants de la minorité française du Manitoba. Cela, c'est à la fois du fanatisme et de la veulerie; et c'est le programme libéral dans la province de Québec.

CONCERT COUTURE

Nous publions ci-après le programme du concert donné par M. Camille Couture, à Saint-Boniface, la semaine dernière.

PROGRAMME

1. Ouverture, Orchestre, Selection.
2. Chant, Selection, M. McKinley, Massenet.
3. Solo de piano, Au clair de Lune, Melle B. Simon, L. Lambert.
4. Solo de violon, 22e Concerto, M. C. Couture, Viotti.
5. Chant, Serenade, Melle M. Dubuc, Goddard.
6. Solo de cornet, Fantaisie Porka, M. R. Vezina, Rollinson.
7. Orchestre, Nuit Venitienne, Violon Solo M. Couture Roche.
8. Chant, Serenade, Melle Isabelle Chevrier, Obligato de violon M C. Couture F. Olitsin.
9. Solo de Violon, 2eme Polonaise brillante, M. C. Couture, H. Wiencauwski.
10. Chant, Happy Days, M. McKinley Obligato de violon C. Couture, Ninsen.
11. Duo de violon, Symphonie MM. C. Couture et Talbot (élève de M. Couture) Allard.
12. Orchestre, Selection.

Pianistes accompagnateurs

Madame O'Sullivan, Melle B. Simon et M. A. Bétournay.

Comme on le voit par ce programme, M. Couture a largement payé de sa personne. Il était naturellement le virtuose le plus en vedette, la cheville ouvrière, de tout ce grand concert. Et que son archet nous a dit de jolies choses! L'auditoire a écouté, écouté encore, et applaudi longtemps. On ne se lassait pas d'entendre cette musique enlevante, superbement modulée, admirable. M. Couture, il faut recommencer, n'est-ce pas?

Le programme qu'on a lu plus haut témoigne que l'artiste avait aussi avec lui d'autres artistes. Ainsi, madame O'Sullivan, qui l'a accompagné, est elle-même une pianiste supérieure; elle donne un charme nouveau à la musique et nuance à l'infini ses accompagnements [illegible] touché du piano; mademoiselle Simon a un doigté exercé; surtout elle comprend l'âme et la pensée du compositeur et son jeu s'y adapte fidèlement.

M. Albert Bétournay est bien connu ici comme pianiste; il se tient toujours en première ligne; on aime toujours à l'entendre.

Melles I. Chevrier et M. Dubuc ont chacune chanté fort aimablement; de même aussi M. M. McKinley.

Le solo de cornet de M. R. Vézina était un numéro qui n'avait rien de banal du tout: phrase nette, cadence harmonieuse, notes claires et vibrantes. On a fait au populaire et gentil cornettiste une enthousiaste réception.

Nous avons aussi entendu à ce concert un élève de M. Couture: M. Talbot. Celui-là est à lui seul un parfait éloge du maître. M. Talbot manifeste beaucoup de talent; et sa gaîté toute pétillante d'esprit ne l'empêche pas d'être un rude travailleur. Nous lui souhaitons tout succès dans la carrière.

L'orchestre qui nous a salués, à l'entrée et à la sortie, avait une puissance et un brio splendides. Ses morceaux étaient de toute beauté.

Encore une fois, nous félicitons de son concert toute cette pléiade d'artistes et surtout celui qui en était l'âme.

RUMEURS POLITIQUES

Sir William Mulock est, dit-on, toujours très mécontent. Ses collègues, après l'avoir autorisé à soumettre aux Chambres son bill du travail, ont cédé, malgré lui, à la pression exercée sur le Cabinet.

Le Ministre du Travail a donc dû retirer son projet de loi.

Sir William a deux ambitions la première de passer pour un g and administrateur.

Afin de conquérir cette réputation, il a fait des efforts persévérants d'économie.

Les affaires augmentent d'année en année. Il est parvenu à faire du ministère des postes une administration payante.

Sa seconde ambition, et elle vient de très près à la suite de la première, c'est de passer pour l'adversaire des grandes compagnies, l'ami des foules, des classes laborieuses.

Il avait donc à cœur son projet de loi sur le travail.

Le Maitre-Général des Postes a de l'ambition, ce qui est légitime. Il a aspiré pendant un temps à la succession de Sir Wilfrid Laurier. Il a réalisé toutefois qu'elle devra échoir un jour ou l'autre à M. Fielding, si le parti libéral reste aux affaires.

Le parti libéral restera-t-il au pouvoir? Qui pourrait répondre d'une manière certaine à une question de ce genre à l'heure actuelle.

M. Fitzpatrick fera peut-être les élections nous disait quelqu'un. Vous pouvez être sûr qu'il a résolu de se retirer de la vie politique active.

***

La rumeur publié par le *Globe* à l'effet que M. Aylesworth entrerait dans le Cabinet, est considérée par beaucoup de gens comme une espèce d'avertissement que M. Fitzpatrick a pris la détermination de sortir du Cabinet.

Cette détermination nous surprend quelque peu, car M. Fitpatrick joue en ce moment un rôle considérable.

Selon toutes probabilités, les élections auront lieu au mois de novembre.

La protection des catholiques en Extreme-Orient

Dans le conflit entre la France et le Vatican, la question de la protection des catholiques en Extrême-Orient, semble devoir se résoudre d'une manière très simple. Le Vatican tourne ses regards vers l'Autriche qui lui semble le seul pays catholique capable de remplacer la France comme protecteur des catholiques, et le Saint-Siège a été encouragé dans cet espoir par le fait que l'élection de Pie X est due en grande partie à l'influence de l'Autriche.

Le gouvernement de Vienne a néanmoins laissé entendre qu'il n'était pas prêt à assumer cette tâche qui nécessiterait peut-être le maintien d'une forte escadre en Extrême Orient.

Outre cela, l'Autriche étant dans une condition inférieure à la France, par son manque de colonies et de possessions territoriales, désire simplement conserver ce qu'elle a déjà,—la suprématie, plutôt que la protection sur certaines parties des Balkans surtout en Albanie où des subventions sont données aux catholiques pour des buts commerciaux et politiques.

En dehors de l'Autriche, aucun pays ne pourrait protéger les catholiques, en Extrême Orient. L'Espagne est trop faible et l'Italie en conflit avec le Saint Siège. On avait parlé de confier cette tâche à un pays protestant, mais le Vatican n'a jamais eu cette idée. La France elle-même n'a jamais eu la mission officielle de protéger les catholiques de l'Extrême Orient, mais l'entreprit d'une manière spontanée La protection des fidèles dans les divers Etats des potentats orientaux, lui donnait le moyen d'agrandir sa sphère d'influences commerciale. C'est seulement en 1884 que le vatican donna à tous les commissaires, l'ordre exprès de s'adresser à la France en cas de difficulté

Depuis ce temps, l'Allemagne a pris sur elle même de protéger ses propres missionnaires et la France n'a pas protesté. D'autres pays ont suivi l'exemple de l'Allemagne et il semble que la question soit résolue de cette manière.—Chaque pays protégera ses propres catholiques.

—M. Aimé Bénard vient d'obtenir une licence pour un hotel sur la rue Ross, Winnipeg.

—Une déposition a été faite dernièrement contre le propriétaire de l'hotel d'Elie, sous prétexte qu'il avait vendu de la boisson en dehors des heures règlementaires. Le cas est venu en cour de police à Saint-Boniface, et a été renvoyé faute de preuve. Les hoteliers sont quelquefois coupables, mais d'autres fois, ils ne le sont pas!

En cette ville le 23 courant, Madame Jules Royal, une fille.

En cette ville le 28 courant, Madame N. Ataya une fille.

En cette ville le 23 courant Madame A. Cyr, une fille.

A L'ENCLOS

VENTE A L'ENCHERE

Un veau couleur rouge un peu de blanc sous le ventre et une corde au cou agé d'environ deux mois mis à l'enclos le 11 août 1904 sera mis en vente le 11 septembre 1904 a deux heures P. M. a l'enclos public en arrière de l'hôtel de ville.

LIG. GAGNE
Gardien d'enclos.

FERME MONTEE

A VENDRE

160 acres de terre, à Rosewood, à 6 milles au Nord-Est de la station de chemin de fer de St-Anne chantier de 18 X 16, en pièces de tremble; étable de 70 par 25 et bas côté de 35 par 10 et tout le roulant ci-après énuméré. Le sol est d'argile sablonneuse et très fertile, 100 acres cultivables et 60 acres en bois; source d'eau pure et abondante près de la Maison

Le matériel et le stock consistent en 3 chevaux de 8, 9, 10, ans, 1 sleigh, 1 voiture d'été, 1 charrue, 1 moulin à faucher, avec râteau, 2 wagon, 15 vaches à lait, 2 taures de 2½ ans, 8 bœufs, et 5 génisses d'un an et demi, 14 veaux de l'année, 1 taureau de 3 ans, canistres à lait, Jouissance au 1er Novembre prochain.

(Prix de vente, 2000,00)

L'acquéreur devra prendre, au prix de l'endroit le foin récolté par le vendeur pour hiverner les animaux.

S'adresser à THEO BERTRAND
Saint-Boniface, Man.

FETE DU TRAVAIL

LUNDI 5 SEPTEMBRE 1940

Sous les auspices du Conseil de Ville et de l'Association des Corps et Métiers.

PARADE DANS LA MATINEE

RIVER PARK DANS L'APRES-MIDI

RIVER PARK

Fanfare, Courses pour Enfants et Adultes, Sauts, Tug-of-war, Exposition de Bébés, Discours par M. Puttee, M. P. et autres.

DANSE—On dansera sous une tente à River Park. Admission 25c

THE AUDITORIUM—"The Signal of Liberty" par la Cie. Willis Stock. Admission, Chaises 50c, autres, 25c.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Une pharmacie doit être ouverte bientôt dans le bloc Lamontogne, par M. L. Pambrun.

—Mademoiselle A. Auger, rue LaVérandrye, a donné dimanche une jolie soirée de jeunesse.

—M. David Dassault est arrivé la semaine dernière d'un voyage d'un mois dans la province de Québec.

—M. Alphonse Brissette de Chicago, est en promenade chez son père depuis quelque jours.

—M. Fortunat Létourneau de Saint-Eustache est à l'hôpital depuis quelques jours dangereusement malade.

—M. Aimé Bénard vient de vendre 400 acres de terrain à M. OlofAnderson, à Elie, pour $10.000, soit $25.00 l'acre.

—MM. Joseph Desourdis et Gustave Rocan sont partis dimanche pour une promenade à l'exposition de Saint-Louis.

Le Conseil fait poser des numéros à nos maisons. Ce sera commode, surtout pour les étrangers, qui ne savaient pas dans le passé, où se guider.

—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M. Cusson, manufacturier et marchand de bois; sa cour à bois est maintenant des mieux assortise; voir l'annonce.

—MM. Couture & Frère ont eu à subir une perte considérable à leur nouvelle cour à Brique la semaine dernière par l'écroulement de la couverture de leur nouveaux fourneaux.

—Madame G. Massue qui était en promenade à Saint-Boniface depuis quelques mois, et mademoiselle J. Bolduc, soeur de madame J. O'Sullivan, sont parties mercredi dernier pour Montréal. Beaucoup d'amies et d'amis les ont saluées à la gare.

—Perdu:—le 20 de ce mois, un porte-monnaie contenant 4 dollars avec un paqier à l'adresse de M. Vrémille; celui qui l'aurait trouvé voudrait bien faire la faveur de le remettre à la Librairie Kéroack, Saint-Boniface ou Winnipeg.

—En dépit d'alarmes un peu vives causées par la rouille et une température assez froide, la récolte sera, en somme, excellente. Les cultivateurs sont maintenant rassurés; le grain coupé est de bonne qualité. S'il se vend bien, l'année sera toute de prospérité.

—La nouvelle résidence de M. Isaie Lavoie, avenue Provencher est fort avancée. L'extérieur, sauf les galeries, est à peu près terminé. Ce sera une belle et massive maison de briques. M. H. Soucisse en est le contracteur.

—Une excursion à Saint-Norbert est organisée par la Gauloise pour dimanche 4 septembre; un train spécial partira du C. N. R., coin Main et Water, dimanche à 1 heure de l'après midi. Départ de Saint-Norbertà 8 heuresdu soir. Billets: adultes, 50 cts; enfants 25 cts; en vente chez Melle Kéroack, Winnipeg et Saint-Boniface.

AVIS.

OUVERTURE DE RUELLES

AVIS est donné à tous les intéressés que le Conseil de la ville de St. Boniface a décidé d'ouvrir les ruelles publiques suivantes comme améliorations locales à être payées par les propriétaires riverains au moyen de taxes spéciales et que après un mois à compter de la date de la publication de cet avis, il passera un ou des règlements pour la création et l'ouverture de ces ruelles à moins qu'il n'en soit légalement empêché, savoir:

1o. Une ruelle de vingt pieds de largeur entre les lots de l'Avenue Provencher et de la rue Dumoulin depuis la rue St-Jean-Baptiste en allant vers l'ouest jusqu'à un point dépassant de vingt pieds de la ligne Est du lot 740 d'après le plan No 77 du lot de paroisse 77, de là tournant à angle droit vers le nord pour aboutir à la dite rue Dumoulin sur le dit lot 740 la dite ruelle prenant une lisière de terre de dix pieds de longueur sur toute la largeur de chacun des lots jusqu'au dit lot 740 et ensuite prenant 20 pieds de largeur sur toute la longueur du dit lot 740. Coût approximatif, $1859.60.

2o. Une ruelle de vingt pieds de largeur partant de la rue St-Jean Baptiste entre le lot 174 et les lots 175, 176, et 177, subdivision du lot de paroisse 76, plan 711, se continuant ensuite en arrière des lots 174, 173 172, 171, 170, 169, 168, 167, 166, 165, 164, 163, 162, 161, de là tournant à angle droit vers l'ouest entre le dit lot 161 et les lots 160, 159, et 158, cette ruelle prenant une lisière de dix pieds sur chacun des dits lots et dix pieds sur le terrain voisin à l'est et appartenant aux Révérendes Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, Coût approximatif, $1302 50

Les estimations ci-dessus comprennent la compensation à être payée aux propriétaires du terrain exproprié, le coût de nivellement et tous autres frais encourus pour l'ouverture de ces ruelles.

La ville émettera des débentures d'améliorations locales jusqu'à un montant suffisant pour égaler le coût des dits ouvrages respectivement, et cotisera et prélèvera des taxes spéciales annuelles égales et uniformes sur les propriétés aboutissant sur les deux côtés des dites ruelles respectivement pour un montant suffisant pour payer l'intérêt et un fonds d'amortissement des débentures en dix années, l'intérêt étant calculé à 5 pour cent par année; et à moins que dans un mois à compter de la publication de cet avis les propriétaires de la propriété réelle affectée, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur dans chaque cas respectivement, ne pétitionnent le Conseil à l'encontre des dits ouvrages la Ville de St-Boniface pourra sans autres avis procéder à l'ouverture des dites ruelles ou d'aucune d'elles en acquérant le terrain nécessaire et en prenant tous autres procédés requis, et prélever des taxes spéciales comme dit ci-dessus.

Toute personne intéressée pourra comparaître devant le Conseil pour s'opposer à la passation d'aucun règlement concernant ces ouvrages.

Tous avis antérieurs publiés ou affichés concernant les dites ruelles seront considérés comme nuls et non avenus.

St. Boniface le 17 d'août 1904.

Par ordre
THEO. BERTRAND,
Secrétaire-Trésorier.

NOTICE

NOTICE is hereby given that the council of the Town of St. Boniface has decided to open the following public lanes as local improvements to be paid by the adjacent proprietors by a special tax, and that after one month from date of the publication of this notice, one or more bylaws will be passed for the creation and opening of said lanes unless the council is prevented from going so according to law, namely:

1o. A lane 20 feet wide between the lots of Provencher Avenue and Dumoulin Street from St. Jean-Baptiste Street westerly to a point 20 feet distant from the East line of lot 740 according to plan No 77 of parish lot 77; thence turning at right angles toward the north to end at said Dumoulin street on said lot 740. said lane taking a strip of land of ten feet in length upon the whole width of each of the lots up to lot 740 and then taken 20 feet in width on the whole lenth of said lot 740 Estimated cost, $1859 60.

2o. A lane 20 feet wide running from rue St. Jean-Baptiste between lot 174 and lots 175. 176. and 177 subdivision of parish lot 76 plan 711; then continuing in rear of lots 174, 173, 172, 171, 170, 169 168, 167 166, 165, 164, 163, 162, 161; thence turning at right angles Westerly between said lot 161, and lot 160, 159 and 158; said lane taking a strip of land of ten feet on each of the said lots, and ten feet off the adjacent ground to the East being the property of the Reverend Sisters of the Holy Names of Jesus and Mary — Estimated cost, $1302.50

The above estimates include the compensations to be paid to the owners of the expropriated lands, the costs of grading and all others costs to be incurred for the opening of said lanes.

The Town will issue local improvement debentures sufficient to raise an amount equal to the cost of said works respectively and will assess and levy annual equal and uniform frontage rates on the properties fronting on both sides of the said lanes respectively for an amount sufficient to pay interest and raise a sinking fund to repay the debentures in ten years, interest being calculated at 5 per cent per annum in computing such annual rate.

And unless within one month from the publication of this notice the owner of the real property affected in value thereof, in each case respectively petition the council against the same and the assessment of the cost thereof, the Town of St-Boniface may, without further notice, proceed with the opening of said lanes or any of them by acquiring the lands and taking all others necessare proceedings and levy frontage local improvement rates as aforesaid.

Any persons whose land might be prejudicially affected, may appear before the Council to oppose the passing of any by-law regarding said works.

Any notice previously published or posted up regarding the said lanes shall be considered as null and void.

St. Boniface, August, 1st 1904.

By order
THEO BERTRAND,
Secretary-Treasurer

Ville De Saint-Boniface.

CONSTRUCTION DE TROTTOIRS

AVIS est donné que le Conseil de la ville de Saint-Boniface a décidé de faire comme améliorations locales les ouvrages ci-après mentionnés, à moins qu'il n'en soit empêché par la réception d'une pétition, tel que ci-après mentionné, savoir:

La Ville émettra des débentures d'amélioration locale pour un montant suffisant pour se procurer une somme d'argent égale au coût de cet ouvrage, et cotisera et prélèvera annuellement des taxes de frontière (frontage rates) égales et uniformes sur les propriétés ayant front sur le côté de la rue sur lequel sera fait le dit trottoir, et pour un montant suffisant pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre les dites débentures en sept années, l'intérêt devant être calculé à cinq par cent par an en computant les dites taxes.

Et à moins que, dans un mois à compter de la publication de cet avis, les propriétaires de la propriété réelle affectée, dans chaque cas respectif, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété, ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de cet ouvrage et de la cotisation requise pour en payer le coût, la dite Ville de Saint-Boniface pourra sans autre avis procéder à faire exécuter le dit ouvrage et à prélever des taxes spéciales de frontière comme dit ci-dessus.

1o Un trottoir en madrier de pin, 5,4" de largeur sur le côté Est de la rue Messager, Plan 711 depuis la limite Nord de l'Avenue de la Cathédrale, Coût approximatif $311.80.

2o Un trottoir en madrier de pin, de cinq pieds, quatre pouces de largeur sur le côté Ouest de la rue Messager, plan 711 depuis la limite Nord de l Avenue Hamel jusqu'à la limite Nord de l'Avenue de la Cathédrale. Coût approximatif, $300.70

St. Boniface, 20 août 1904.

(Par ordre) THEO BERTRAND,
Secrétaire Trésorier

Collège de Saint-Boniface

Rentrée des pensionnaires le 31 août, 7 h. p.m; rentrée des externes et des demi-pensionnaires le 1er septembre 9 h. a.m. Prix, par année. externes $40; demi-pensionnaires (dîner au collège) $100; pensionnaires $175. Blanchissage compris. Pour plus amples renseignements s'adresser au

REV. PERE RECTEUR,
Collège Saint-Boniface, Man.

Chronique de la Province

SELKIRK

Jeudi dernier, le 25, une fête charmante réunissait à Selkirk l'élite de la société dans la grande salle "Pearson". M. Louis de G. Bélanger, curé de l'endroit, avait invité le R. Père Drummond, S. J., du Collège de Saint-Boniface, à donner une conférence sur les grands orateurs ir- étaient également venus prêter le dévoué concours de leurs instruments, et Melle Barrett, de Winnipeg, a tenu plusieurs fois l'auditoire sous le charme d'une voix remarquable. Voici le programme de cette fête.

1o. Orchestre, Selections.

2o. Dreaming, solo de chant par M. J. Tremblay.

3o. Solo de violon par M. P. Bleau.

4o. 1ère partie de la conférence du Rev. P. Drummond, S. J.

5. Chansons Irlandaises, Miss Barrett.

6o. Déclamation, M. J. Walsh.

7o. Solo de violon, M. C. Couture.

8o. 2ème partie de la conférence;

9o. Sancta Maria duo de chant et de violon, MM. A. Beaupré et J. Tremblay.

10o. Chansons irlandaises, Miss Barrett.

11o. Solo de cornet. M. Vézina

12o Déclamation. M. Collin.

13 Duo de violons, MM. Coure et et Talbot.

Dieu sauve Roi.

L'orchestre, formé pour la circonstance, comprenait, MM. Couture, Talbot, Vézina, Bleau, Beaudry, Tremblay. Pianistes accompagnateurs: le R. P. de Mangeleere, S.S. et Mr A. Bétournay.

Entrain, belle humeur, courtoisie parfaite n'ont cessé de régner pendant que ces artistes ont séjourné dans la riante petite ville de Selkirk. Aussi sont-ils partis emportant le meilleur souvenir d'un accueil si charmant.

Les profits de la séance vont à la pauvre église de l'endroit et d'ornementation. Grâce au zèle et au dévonement du digne curé missionnaire, M. Louis de G Bélanger, secondé par ses non moins zélés et dévoués paroissiens l'œuvre de l'église se complètera et s'achèvera avant peu; et nous pourrons bientôt compter une belle et riche paroisse de plus dans notre cher Manitoba.

FEUILLETON DU MANITOBA.

No. 32

LE RENEGAT

QUATRIEME PARTIE

L'APOTRE

I

LA VOIE DOULOUREUSE

Il tournoya sur lui-même, les bras étendus, et tomba sur la neige.

Au versant de la montagne, sous le ciel sans étoiles, seul, couché dans un froid linceul, le missionnaire qui avait porté au Tonkin le nom, la religion et la civilisation de notre Patrie, le descendant d'une race attachée au sol depuis des siècles et des siècles, le prêtre français, gisait évanoui.

En ce moment, au Café des Alpes, dans un cabinet bien clos et bien chauffé, sous la gaie lumière des candélabres dorés, dans le délicat fumet des viandes savoureuses, le ventre satisfait et le rire aux lèvres, l'aventurier hollandais, le tripoteur d'affaires véreuses promis à la banqueroute, sablait le champagne, en compagnie d'un apostat.

Honte à nous qui n'avons pas su profiter de la cruelle leçon de 70! Battus seulement sur les champs de bataille, nous pourions écraser le souvenir des défaites sous la gloire de nouvelles victoires. Mais nous avons sottement livré aux étrangers, non pas aux soldats qu'enorgueillit la voix triomphante du canon, mais aux vils tripoteurs d'affaires, notre or, notre sol, jusqu'à la disposition de nos personnes.

Battons-nous entre nous, pour nos convictions, si telle est notre idée— les Français aimèrent toujours la lutte—mais ne laissons pas des étrangers— et quels étrangers, les rebuts de leurs nations!— ne les laissons pas chasser nos prêtres, nos religieux, nos Sœurs de Charité, ces fleurs de dévouement du jardin de France; rappelons-les ces enfants du plus pur de notre sang, parce qu'après avoir commencé par les chasser, ces aventuriers éhontés pourraient bien continuer par nous chasser à notre tour!

La neige en fondant sur le visage du P. Dominique, lui causa une sensation de fraîcheur qui le ranima. Il se releva avec effort et continua sa marche douloureuse, tout secoué de fièvre. Il parvint jusqu'au cimetière de la ville. Sur la petite place précédant la porte s'élevait sur trois degrés de pierre, une grande croix de mission. Le prêtre exténué, s'assit sur la plus haute marche et s'appuya le dos au pied de la croix. Au-dessus de sa tête, le Christ étendait les bras d'un geste de miséricorde.

A travers la grille, le missionnaire apercevait le champ de repos moutonné de tas de neige, sous lesquels se devinaient les pierres couchées et les entourages, et que perçaient çà et là un arbre maigre, une croix, une colonne brisée.

Il envia les morts couchés si paisiblement sous la terre froide.

Les pensées se suivaient lentement dans son cerveau, glacées, comme son corps, par la neige qui tombait toujours et recouvrait ses épaules et ses genoux.

Il s'anéantissait, les yeux vagues, les membres raidis.

Tout à coup il vit paraître une ombre qui s'avançait d'un pas saccadé.

Il reconnut Bonchamps et, d'un mouvement galvanique, se redressa contre la croix, levant les bras, saisi d'horreur à la vue de cet homme.

Gustave ne le reconnut point, mais ce grand corps noir, debout, les bras dressés vers la Croix, les épaules marquées de neige, lui parut une apparition surnaturelle, peut-être le Crucifié descendant de son gibet.

Il tourna les talons et s'enfuit à toutes jambes en criant d'une voix épouvantée:

—Le Christ! Le Christ! J'ai vu le Christ qu'on a chassé du Moustier.

II

MANE, THECEL, PHARES!

Le P. Dominique avait été retrouvé le lendemain de l'expulsion, couché en travers sur les degrés de la Croix de mission. Une famille de Pierreval l'avait recueilli. Soigné avec dévouement, il s'était remis tant bien que mal, mais son teint verdâtre, ses yeux enfoncés dans leurs orbites, sa voix affaiblie, sa maigreur et son dos courbé, révélaient qu'en cette nuit fatale il avait gagné le germe de la maladie qui devait l'emporter, et qu'il n'en avait plus pour longtemps à vivre.

Soutenu par une volonté de fer, il visitait encore quelques pauvres, quelques malades, mais il n'avait plus la force de parcourir le pays, comme il le faisait autrefois, pour distribuer des aumônes dans les villages les plus éloignés. Il avait dû aussi cesser de s'occuper de l'œuvre qui lui tenait au cœur, des Enfants Bleus.

Un jour de mars, qu'il revenait de porter le Viatique à un mourant, et qu'il marchait à pas lents dans la montagne, il se prit à songer de son existance de missionnaire. Il refit, étape par étape, la route de sa vie; il parcourut les pensées de son enfance ardente et volontaire; les enthousiasmes et les entraînents de sa jeunesse; s'arrêta plus longtemps à ce matin d'hiver où, au sortir d'une nuit orageuse, il avait ramassé dans la rue une chiffonnière blessée; puis il revit, comme des scènes peintes, l'église Saint-Sulpice, le jour de son ordination à la prêtrise, la cérémonie du départ dans la chapelle des missions étrangères, son arrivée au Tonkin, ses fuites devant les recherches des préfets annamites, son séjour en prison, son émotion à l'aspect de Marseille à son retour en France, la difficulté qu'il avait éprouvé à reparler français, l'étonnement ressenti à la vue du cabinet de travail de Bonchamps, plein d'objets annamites, les premiers mouvements ecclésiastiques remarqués dans l'écrivain, la confirmation de ses soupçons, les aveux après l'ordination à Saint-Sulpice, le long supplice de Geneviève qu'il avait dû encourager jusqu'à sa mort, le discours de l'enterrement, la visite de l'apostat et celle du banquier, tous ces détails de sa vie, jusqu'au jour de l'expulsion, lui revinrent à la mémoire.

Dès qu'il s'était vu en présence de Bonchamps, il s'était dit que sa conversion serait le couronnement de sa vie de missionnaire. Mais l'artiste qui subsistait dans le le P. Dominique, avait considéré les difficultés de l'entreprise et la gloire du succès. Obéissant à un mouvement d'orgueil, il s'était trouvé bien aise, après vingt-cinq ans de mission fructueuse, de se mesurer avec un prêtre apostat et d'essayer cette conversion, considérée comme la plus difficile de toutes, comme s'il pouvait se rencontrer une entreprise plus ou moins difficile à la toute-puissante bonté de Dieu! Il craignit de devoir attribuer son insuccès à ce sentiment d'orgueil.

D'ailleurs, pourquoi s'entêter à changer Bonchamps, à essayer de redonner de l'énergie à cette homme lâche?

La mort de sa femme ne lui avait pas ouvert les yeux; l'aversion de Céestine pour Isaac ne l'empêcherait pas de la lui donner en mariage. Il était l'esclave de sa vanité, de son bien-être, il comprenait qu'il devait changer de vie, et ne trouvait pas l'énergie nécessaire pour accomplir ce que lui dictait sa raison.

Mieux valait l'abandonner.

Le P. Dominique avait assez travaillé pour se reposer, il n'en avait plus pour si longtemps à vivre, pour se tourmenter ainsi à propos d'un apostat.

Ces pensées se présentaient à son esprit, quand il fut obligé de se garer. Un vieux cheval, attelé à une voiture de maraîcher, venait de s'abattre sous la charge trop lourde. En vain le charretier l'injuriait-il en le tirant par la bride, en vain le frappait-il à coups de manche de fouet, rien n'y fit. La pauvre bête, étendue sur le flanc, ne bougeait plus.

L'homme, désespéré, partait à la recherche d'un autre cheval, quand un son de trompette retentit au loin. Le cheval dressa les oreilles La musique se rapprocha. Il secoua la tête, agita les jambes. Au coude du chemin, des soldats parurent, et la fanfare éclata. Il hennit. Quand les trompettes passèrent à côté de lui, retentirent à ses oreilles, d'un brusque effort, il se remit sur pieds, renifla l'air bruyamment et reprit sa marche.

Ce simple trait fut une leçon pour le prêtre.

—Quoi se dit-il, le son de la trompette qu'il reconnait pour l'avoir entendu autrefois au régiment, ranime ce cheval, et il ne suffit pas pour me redonner courage du souvenir de toute ma vie! Dieu me tiendra compte de mes efforts et non de mes succès.

Sous l'empire de cette pensée, l'antidote du désespoir, il se rappela le Cantique de Daniel cette magnifique invitation à tout ce qui existe à louer le Maître. Et lui aussi, il convia les cieux et les nuages, le soleil et les étoiles, les pluies et les rosées les tempêtes et la foudre, les montagnes, les fontaines et les ruisseaux, les oiseaux et les bêtes de la terre, les fleurs, les arbres et les brins d'herbe, à s'unir à l'hymne reconnaissance qui, de son cœur, montait vers Dieu.

Comme il cheminait, occupé de sa prière, il se souvint du prêtre, chanté par Homère, qui s'en allait le long de la mer retentissante, suppliant Dieu de lui rendre sa fille!

Bonchamps, battu à plates coutures par Deventer dans l'affaire de l'expulsion, avait perdu tout courage. A quoi bon lutter puisqu'il n'en avait pas la force?

En apprenant qu'on avait trouvé le P Dominique étendu sur les marches de la Croix de mission, il s'était raisonné. Où avait-il la tête, pour s'être imaginé qu'il voyait le Christ descendu de son gibet?

Depuis, il avait rencontré plusieurs fois le missionnaire, et, sous son regard, il avait baissé les yeux et hâté le pas. Quand il apercevait au loin ses épaules courbées ou sa face maigre, il rebroussait chemin ou s'échappait par une rue de traverse.

Maintenant, il se laissait aller à l'abandon, cherchant à ne plus penser, à vivre seulement par ses ses sens.

(*A Suivre*)